

LES RÉSIDENCES

LES RÉSIDENCES



RÉSIDENCE ACCUEIL SAINT-FRANÇOIS

La Résidence Accueil Saint-François accueille 51 personnes âgées et dispose d'un accueil de jour de 6 personnes. La maison intègre une unité spécifique de 14 places pour l'accueil de personnes désorientées. L'établissement est habilité à recevoir les personnes bénéficiant de l'Aide Sociale et conventionné avec le Département et l'Etat. Les 51 chambres individuelles se répartissent au sein d'un bâtiment sur 2 niveaux desservis par 3 ascenseurs.



LA VIE DE LA RÉSIDENCE

La Résidence Accueil Saint-François souhaite offrir des conditions de vie et d'accompagnement proches " du vivre chez soi " et respectueuses des libertés de chacun.

■ Espace privatif et collectif

Chaque logement comprend :

- une entrée avec penderie aménagée,
- un cabinet de toilette avec une douche,
- une chambre meublée d'un lit à hauteur variable, d'une table de chevet et d'une chaise.

Les résidents sont invités à personnaliser leur cadre de vie avec des meubles et objets familiaux.

Chaque chambre est équipée de prise TV, téléphone et d'un système d'appel.

Le bâtiment comporte quatre niveaux desservis par trois ascenseurs et trois escaliers.

- Le rez-de-chaussée est occupé par : l'espace d'accueil, les bureaux de la direction et de l'administration, les cuisines et les salles à manger, des salons et lieux de vie, la salle d'ergothérapie et de kinésithérapie.
- Le 1er et 2e étages regroupent : des salons, le salon de coiffure, les locaux de soins et la salle de bain collective, les bureaux de la psychologue, de l'animatrice, des infirmières, de l'infirmière coordinatrice et du médecin coordonnateur.
- Le foyer accueillant des personnes désorientées comprend un lieu de vie au rez-de-chaussée et quatorze chambres au 1er étage.
- Au sous-sol se trouvent la Chapelle des sœurs de Saint François d'Assise, accessible par l'ascenseur et par le jardin, la lingerie, les locaux techniques et les espaces de rangement.
- Le jardin et le parking.

■ Le service hôtelier

Placée sous la responsabilité d'une maîtresse de maison, l'équipe hôtelière a pour objectif de maintenir les locaux en état de propreté, d'apporter convivialité et attention à chaque résident. Le linge personnel et les vêtements sont entretenus par la résidence. Le linge de maison est fourni.

■ Le service de restauration

La restauration est préparée sur place par une équipe placée sous la responsabilité d'un chef gérant. Les repas sont préparés dans la cuisine de l'établissement avec une souplesse permettant l'adaptation des menus au goût des résidents et le respect des régimes médicalement prescrits. Chaque résident peut prendre des repas en famille ou avec des amis dans un salon privé le samedi et le dimanche. Le déjeuner et le dîner sont servis en salle à manger. Un goûter est également servi tous les jours.

■ Le service de soins

La prise en charge médico-soignante se fonde sur le respect de la personne et de ses droits : choix de son praticien, droit à l'information et adhésion à son projet de soins.

42 professionnels prennent soin jour et nuit des personnes accueillies. Une



Adresse

Accueil Saint-François
 33 rue du Commandant Duhail
 94120 Fontenay sous Bois



Nous contacter

Tél. : 01 45 14 07 00



Nom du directeur

Elisabeth DUAULT



Capacité

La Maison a une capacité de 51 places (45 en EHPA et 6 en accueil de jour).



Services

- ◆ Accueil de jour



Tarifs

Concernant les tarifs, nous vous invitons à prendre contact avec la résidence.



Accès

Transports en commun :

- **RER A**
 De Nation en direction de Gare De Boissy St Leger jusqu'à Gare De Fontenay Sous Bois

équipe pluridisciplinaire prodigue des soins personnalisés en répondant aux besoins spécifiques de chaque résident. Elle est composée :

- d'un médecin-gériatre,
- d'une infirmière coordinatrice,
- d'infirmières,
- d'aides-soignantes,
- d'aides médico-psychologiques,
- d'un psychologue,
- d'un ergothérapeute.

Une équipe de nuit veille à la sécurité de chacun.

■ L'animation

Le service d'animation propose quotidiennement des activités variées ou chacun exerce son choix. Un projet personnalisé est construit avec le résident en fonction de ses souhaits.

■ Le service religieux

Des célébrations du culte catholique ont lieu au moment des grandes fêtes religieuses, une messe est célébrée à la Chapelle le samedi. Les ministres d'autres cultes ont naturellement liberté d'accès à la résidence. Un service d'aumônerie est également présent dans la résidence.

■ Les services généraux

Pour répondre aux démarches et formalités administratives, une équipe est à l'écoute de chacun. Un service courrier est assuré chaque jour. Les services généraux ont en charge l'entretien de la résidence, son bon fonctionnement et sa sécurité, et veillent à la bonne installation de chaque résident.

■ Les espaces d'expression

La place des résidents et de l'entourage est essentielle dans la mise en œuvre des projets de vie collectifs et individuels. Leur expression est favorisée par le Conseil de la Vie Sociale qui se compose de représentants des résidents, des familles, du personnel, de la Mairie et de l'association. Il se réunit au moins 3 fois par an. D'autres temps et rencontres informelles permettent aussi la bonne compréhension entre les résidents et la résidence.

ACCUEIL DE JOUR

- Un accueil de jour de 6 places.

